

# Coupe des Dames

**samedi 15h**

COMPÉTITION  
FEMMES

**dimanche 10h**

COMPÉTITION  
HOMMES / MIXTES

**21/22**

**OCTOBRE  
2023 / ANGERS**

**Départs**

Devant le Pont  
Confluence

Renseignements

[www.angersnautique.org](http://www.angersnautique.org)  
02 41 48 23 61



## Présentation

Angers Nautique Aviron organise depuis 30 ans une compétition d'aviron, la « Coupe des Dames » dédiée au public féminin, associée à la « Coupe des Messieurs », disputée le lendemain. Ce sont plus de 500 rameuses et rameurs de loisir et/ou compétition, représentant d'une vingtaine de clubs français en majorité - mais des équipages étrangers participent depuis plusieurs années - qui viennent



Bateau de Henley (club anglais)

s'affronter sur notre magnifique plan d'eau et sur le bateau "roi" de l'aviron : le huit, puisque c'est son nom, est composé de huit rameurs ou rameuses, un barreur, mesure 18 mètres de long, pèse une tonne avec ses occupants et peut atteindre une vitesse de pointe de 20 kilomètres à l'heure.



Bateau femme d'Angers

Traditionnellement, la course se déroule après un départ devant le Club d'aviron, sur un circuit contournant l'Île Saint Aubin, et ramenant les compétitrices et compétiteurs au point de départ, après 15 km de parcours, les plus rapides étant naturellement déclarés vainqueurs.

Le tracé de la course est imprégné d'écologie : L'Île Saint Aubin est classée « Zone de Protection Spéciale » (ZPS), et est intégrée au réseau Natura 2000 (programme écologique européen), au même titre que la baie du Mont Saint Michel.

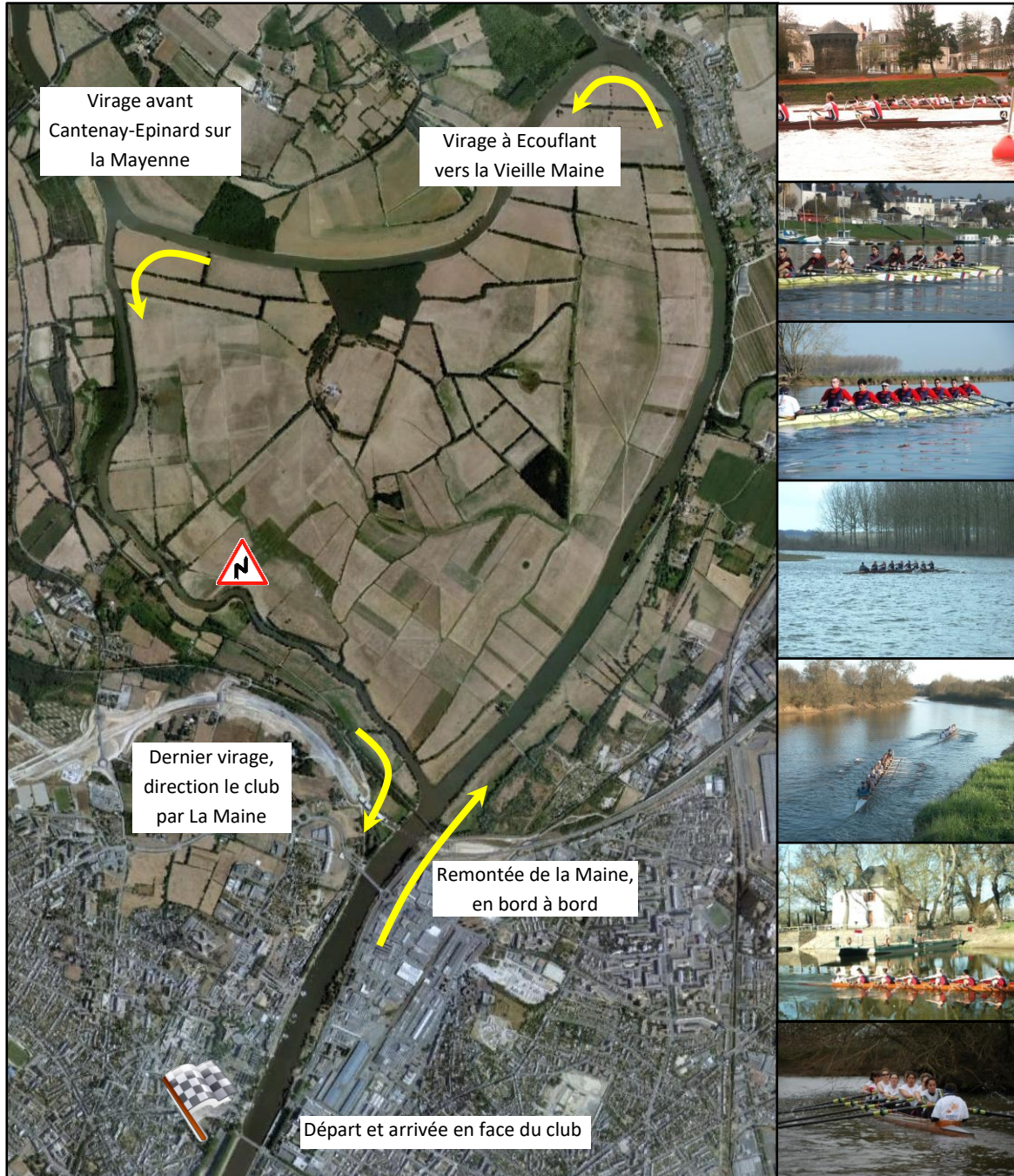
La régata est ouverte aux sportives et sportifs loisirs, mais aussi, aux compétiteurs, compétitrices et universitaires. Les féminines concourent traditionnellement le samedi après-midi, et le dimanche matin est réservé aux équipages masculins et mixtes.

Cette manifestation permet aux participants, non seulement de rivaliser sur l'eau lors de la course, mais aussi de se rencontrer, parfois de se retrouver, et de passer une très agréable soirée autour d'un dîner, d'animations musicales, de la projection des images de la course, et de la soirée dansante. Un moment très convivial donc.

Palmarès Coupe des Dames	
<b>1991</b>	Club Nautique de Laval
<b>1992</b>	Angers Nautique
<b>1993</b>	Nantes Leo Lagrange
<b>1994</b>	Nantes Leo Lagrange
<b>1995</b>	Blois : Aviron Blésois
<b>1996</b>	Blois : Aviron Blésois
<b>1997</b>	Angers Nautique
<b>1998</b>	Club Naut. et Athlétique de Rouen
<b>1999</b>	Angers Nautique Aviron
<b>2000</b>	Sucé sur Erdre
<b>2001</b>	ASUNEC (Université de Nantes)
<b>2002</b>	Cognac-Angoulême
<b>2003</b>	Chateau-Gontier
<b>2004</b>	SN Basse-Seine
<b>2005</b>	Angers Nautique Aviron
<b>2006</b>	S.N. Basse-Seine
<b>2008</b>	S.N. Basse-Seine
<b>2009 à 2012</b>	Tours Aviron Club
<b>2013</b>	Bergerac
<b>2014</b>	Champigny
<b>2015</b>	Champigny
<b>2016 &amp; 2017</b>	Angers Nautique Aviron
<b>2018</b>	Champigny
<b>2019 &amp; 2020</b>	Editions annulées
<b>2021</b>	Champigny
<b>2022</b>	Boulogne 92


## Le Plan du Parcours, 15km...

Après une édition 2022 spéciale et un parcours chamboulé à cause des écourtes, l'édition 2023 marque le retour du parcours traditionnel.



## Programme

### Samedi 21 octobre 2023 : Coupe des Dames

- 9h00 à 12h00 : Accueil des participants et bateaux devant le club
- 12h45 : Réunion des délégués et présentation du parcours aux barreurs
- 13h50 : Départ de la première manche (départ en ligne par série de 3 bateaux)
- xxxxxx : Départs intermédiaires tous les ¼ d'heure
- 15h50 : Départ avec possibilité d'utiliser les coques du premier départ
- 16h05 : Départ avec possibilité d'utiliser les coques du deuxième départ
- 17h20 : Arrivée des derniers bateaux
- 18h00 :  **Fermeture du club et transfert au Centre des Congrès d'Angers**
- 18h30 : Rendez-vous au Centre des Congrès d'Angers 33 Bd Carnot, 49100 Angers
- 18h45 : Proclamation des résultats
- 19h15 : Apéritif
- 20h00 : Diner
- 22h00 à 1h00 : Soirée dansante jusqu'à la fin de la nuit !

### Dimanche 22 octobre 2023 : Coupe des Messieurs

- 8h00 : Accueil des équipages
- 8h30 : Réunion des délégués et présentation du parcours aux barreurs
- 9h30 : Départ du premier bateau
- xxxxx : Départ intermédiaires toutes les 4 minutes
- 11h50 : Départ du dernier bateau
- 12h30 : Arrivée du dernier bateau
- 13h00 : Cérémonie protocolaire
- 11h30 à 13h30 : service de la collation

## Renseignements pratiques :

### Lieu :

Départ et arrivée face au club Angers Nautique Aviron, 11 rue Larrey, 49100 ANGERS

Rivières parcourues : Maine, Sarthe, Vieille Maine, Mayenne, puis Maine

### Dates & Horaires :

Coupe des Dames : le samedi 21 octobre 2023 à partir de 9h00

Coupe des Messieurs le dimanche 22 octobre 2023 à partir de 8h00

### Autorisation de bassin :

Délivrée par la ville d'Angers et par la DDT pour la période du 21/10 à 8h00 au 22/10 à 18h00

### Règlement :

Application du code des régates de la FFA

### Arbitrage :

Jury composé d'arbitres de la région des Pays de la Loire

Chronométrage assuré par des membres du club Angers Nautique Aviron

### Accueil :

L'accueil est assuré le samedi à partir de 9h00.

Le représentant de club pourra se présenter à la table d'accueil pour le règlement des sommes dues, si elles n'ont pas été payées auparavant.

### Licences :

La compétition est ouverte à tous les participants titulaires d'une licence 2023/2024.

ATTENTION : les licences 2022/2023 ne sont pas valables

Le président de club devra s'engager sur la validité des certificats médicaux de non contre-indication à la pratique de l'aviron **en compétition**.

Les licences suivantes sont admises :

- Licence annuelle délivrée par la FFA
- Licence annuelle délivrée par une fédération affiliée à la FISA\*
- Licence annuelle délivrée par l'UNSS
- Licence annuelle délivrée par la FFSU

\* Les rameurs titulaires d'une licence délivrée par une fédération étrangère doivent être assurés pour la maladie et contre les risques et conséquences d'accident

### Type d'embarcation :

8X+ ; 8+

### Catégories :

- Coupe des Dames :
  - **Loisir** : toute rameuse J14 ou plus n'ayant pas été inscrite aux championnats de France (jeune, senior ou master) et/ou au critérium national FFA lors des 2 dernières saisons (soit les saisons 2021/2022 et 2022/2023 pour l'édition du 21 octobre 2023).
  - **Master/Open** : Toute rameuse de catégorie d'âge J14 ou plus, ne répondant pas au critère ci-dessus
  - Les bateaux composés de rameuses loisirs et de deux, ou plus, rameuses de la catégorie Open concourent dans la catégorie Open.
- Coupe des Messieurs :
  - **Loisir** : tout rameur J14 ou plus n'ayant pas été inscrit aux championnats de France (jeune, senior ou master) et/ou au critérium national FFA lors des 2 dernières saisons (soit les saisons 2021 et 2022 pour l'édition du 22 octobre 2023).
  - **Master/Open** : Tout rameur de catégorie d'âge J14 ou plus, ne répondant pas au critère ci-dessus
  - Les bateaux composés de rameur loisirs et de deux, ou plus, rameurs de la catégorie Open concourent dans la catégorie Open.
- Coupe Mixte
  - Tout équipage composé de 4 rameuses et de 4 rameurs. Il n'y a pas de catégories open ou loisirs, tous les équipages sont classés sur le même classement

- Les équipages composés de 5 rameuses ou plus concourent dans la catégorie Coupe des Messieurs. Il est impératif de respecter la proportion de 50/50 entre hommes et femmes pour concourir dans la catégorie mixte.

## Equipes :

Si votre équipage n'est pas de 8 rameurs, nous pouvons vous mettre en relation avec d'autres clubs qui sont peut-être dans la même situation.

## Classement :

- Coupe des Dames :
  - Classement « scratch » pour les équipages loisirs
  - Classement « scratch » pour les équipages Master/Open
- Coupe des Messieurs :
  - Classement « scratch » pour les équipages loisirs
  - Classement « scratch » pour les équipages Master/Open
- Coupe Mixte :
  - Un seul classement scratch pour tous les équipages, qu'ils soient loisirs ou Master/Open

## Distance :

15 kilomètres

## Organisation des départs :

Les départs sont donnés en ligne par groupe de 3, 4 ou 5 bateaux. L'ordre de départ sera établi après réception de l'engagement de tous les équipages

## Dépassements :

Les dépassements sont bien entendu autorisés, par le côté le plus approprié et sûr. L'équipe dépassée doit laisser la place à l'équipe qui la remonte.

## Plan de circulation :

Les zones d'échauffement, sens de circulation et déroulé du parcours sont précisés lors de la réunion des délégués.

## Sécurité :

5 bateaux de sécurité : 2 au départ, plus 3 sur le parcours

## Sécurité médicale :

1 cellule de sauveteurs secouristes + liaison centre hospitalier situé à 400m du club

## Briefing des barreaux :

A 12h45 le samedi et 8h30 le dimanche, dans la salle de sport du club  
Présentation du parcours aux barreaux et des différentes difficultés qu'il comporte.

## Numéros :

Les numéros des bateaux sont fournis par le club Angers Nautique Aviron

## Assurance :

Chaque club visiteur assure son matériel.

## Parc à bateaux :

Parking intérieur du club Angers Nautique Aviron et alentours du club.

## Affichage des résultats :

Affichage sur le panneau d'affichage et sur le site internet du club.

## Location/prêt de bateaux :

La location de bateau n'est normalement pas possible, il est donc demandé à chaque club de faire le maximum pour venir avec son ou ses bateaux. Néanmoins, pour les clubs éloignés et dont le transport de bateau serait problématique, nous ferons tout notre possible pour trouver un bateau mais ne pouvons le garantir.

Les clubs qui bénéficient d'un prêt de bateau contractent une assurance spéciale pour que le bateau soit couvert par leur assurance.

## Tarifs :

Inscription à la course : 6€/siège (le barreur fait partie intégrante de l'équipage et donc paye aussi, cependant le rameur d'une course qui barre à une autre ne paye qu'une fois)

Location de bateau : 150€/bateau

Soirée du samedi soir (apéro, entrée, plat chaud, dessert et soirée dansante) : 27€, vin en vente sur place

Snack du dimanche midi : délicieux burger angevin, chips, boisson au choix & fruit : 9€

Bar avec boissons et gâteaux tout le week-end

## Inscriptions et règlement :

L'inscription se fait en remplissant le fichier Excel mis à disposition sur le site et en nous envoyant une copie du fichier sur l'adresse [coupedesdames@gmail.com](mailto:coupedesdames@gmail.com).

**Date limite d'envoi des fiches d'inscription : le 7 octobre 2023 IMPERATIF (Pour faciliter l'organisation de l'évènement, nous apprécions bien entendu les réponses rapides !)**

Le règlement peut se faire par chèque libellé à l'ordre d'Angers Nautique Aviron. Vous pouvez l'envoyer par courrier dès aujourd'hui ou le remettre le jour de l'épreuve.

Dès réception des formulaires, une vérification de la validité des licences sera effectuée avec les services de la FFA. Les personnes dont les licences ne sont pas à jour ne seront pas acceptées à participer à la compétition.

Important : Une copie du fichier d'engagement doit être imprimée, signée du président de club et doit nous être renvoyée par courrier postal, ou par email en scannant le document signé.

## Hébergement :

Compte tenu des risques d'annulation de dernière minute, pensez à vérifier les conditions de réservation, en particulier les conditions de remboursement en cas d'annulation tardive.

Pour l'hébergement du samedi soir, voici quelques hébergements utilisés lors des éditions précédentes



Hôtel Le Royalty Angers -

Tel : 33 (0)2 41 43 78 76

Fax : 33 (0)2 41 60 37 51

[www.hotel-leroyalty.com](http://www.hotel-leroyalty.com)



ETHIC ETAPES Lac de Maine :

<http://www.ethic-etapes-angers.fr>



IBIS ANGERS – rue de la Poissonnerie 49000 Angers  
Tél.: +33 (0)2.41.86.15.15 Fax : +33 (0)2.41.87.10.41 – h0848-gm@accor.com

## Pour nous contacter :

ANGERS NAUTIQUE AVIRON  
11 rue Larrey  
49100 ANGERS  
[angersnautique@gmail.com](mailto:angersnautique@gmail.com)  
Tel / fax : 02 41 48 23 61

### **Responsables des contacts clubs :**

Clément GOUGEON  
Courriel : [coupedesdames@gmail.com](mailto:coupedesdames@gmail.com)  
Mobile : 06 84 03 99 03 (mais privilégier l'email)